

Rôle de la séance publique du 14/04/2026 à 10h00

Présidente : Madame KOHLER

Greffier : Monsieur BETTI

01) N° 2600678 **RAPPORTEURE : Mme KOHLER**

Demandeur M. X

SELARL CHAVKHALOV &
MILCENT

Défendeur PREFECTURE DE LA REGION GRAND EST

M. X demande à la cour de prononcer, en référé, la suspension de l'arrêté du 24 février 2026 par lequel le préfet du Bas-Rhin lui a retiré sa carte de résident, l'a obligé à quitter le territoire français sans délai de départ volontaire, a fixé le pays à destination duquel il est susceptible d'être éloigné d'office et a prononcé à son encontre une interdiction de retour sur le territoire français d'une durée de cinq ans.